

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 561

**Artikel:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263636>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Petit Courrier de nos lectrices

**I. B. à Curieuse (N° 560).** — S'il y a une si faible proportion de femmes avocates, ne serait-ce pas qu'à la forte concurrence, tant masculine que féminine, résultant de l'engorgement de la profession, s'ajoute encore, et malheureusement, le manque de confiance et de solidarité de trop de femmes? N'ai-je pas entendu récemment citer le cas d'une femme demandant à une avocate de lui recommander un bon avocat, mais un homme!! et sans aller jusqu'à cette manifestation extrême de méfiance, ne constate-t-on pas souvent que la clientèle féminine se borne à demander aux femmes avocates des renseignements d'ordre général, ou leur confier des affaires d'office seulement, alors que, souvent au contraire, la meilleure clientèle d'une femme avocate est masculine? Il est dès lors compréhensible que, seul, un petit nombre de femmes sa lance dans une carrière qui comporte tant d'aléas.

**L. M. P. B. à la même.** — A mon avis je ne crois pas qu'il soit beaucoup plus difficile à une femme avocate de faire sa carrière qu'à un homme.

J'estime qu'il n'existe pas à vrai dire de méfiance à l'égard de son sexe. Pourtant je dois reconnaître qu'on s'adresse à une femme plutôt pour des questions concernant le droit de famille. Les hommes d'affaires préfèrent avoir à traiter avec des hommes qui, à leur avis, ont un sens commercial plus développé. On hésitera par exemple toujours beaucoup à nommer une femme dans un conseil d'administration.

De cette façon, l'activité de la femme avocate est plus limitée que celle d'un homme et, de ce fait, moins rémunératrice.

Mais la raison principale pour laquelle si peu de femmes embrassent la carrière d'avocate réside, à mon avis, dans le fait que la profession est beaucoup trop encombrée et qu'une fois les deux années réglementaires de stage terminées, le jeune avocat doit envisager encore plusieurs années pendant lesquelles il ne pourra, non seulement pas s'entretenir par l'exercice de sa profession, mais devra éventuellement travailler avec perte.

Ceci pour le jeune avocat qui s'installe à son propre compte. Quand à celui qui entre comme collaborateur dans une étude, ses services sont généralement moins bien rémunérés que ceux d'un premier clerc ou d'un secrétaire.

**A. A. à la même.** — Les raisons pour lesquelles beaucoup de jeunes juristes renoncent à devenir avocates sont multiples.

Il y a d'abord pléthore dans la profession et une petite ville comme Genève sans «Hinterland» et sans grosse industrie ni grand commerce, offre peu d'affaires intéressantes; aussi est-il difficile à un avocat de s'y spécialiser. Puis les femmes, étant tenue à l'écart de la vie publique et ne faisant pas de service militaire, ont des relations beaucoup plus limitées que les hommes, d'où un champ d'action très restreint. Ainsi les affaires politiques, industrielles, économiques ou internationales sont, de ce chef, exclues pour elles; et ce sont les meilleures causes. Car celles qui relèvent du droit de famille — domaine où l'on voudrait si volontiers voir plaider les femmes — ne sont guère de bon rapport. Enfin la méfiance à l'égard du sexe faible, même de la part des femmes, existe encore bel et bien! Mais c'est une raison de moindre importance.

Cette situation changera quand les femmes pourront exercer une influence politique et jouer un rôle dans la vie publique.

tantes sociales, dont la tâche est de faciliter les conditions d'existence des ouvrières au point de vue familial et professionnel. Et grâce à l'activité des écoles de service social, toute une pléiade de femmes d'élite, remarquablement préparées à ces devoirs, a pu, presque du jour au lendemain, répondre à l'appel du ministre. Quelle différence avec 1917, où l'on s'était trouvé dans l'obligation d'improviser pour faire face à ces besoins nouveaux!

## Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance s'est réuni le 25 janvier, à Zurich, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Nef, et a décidé d'envoyer un télégramme de sympathie au Conseil Fédéral à l'occasion du décès de M. Motta.

En ces temps si graves, l'Alliance s'efforce de maintenir le contact entre les organisations anciennes et nouvelles: de ce fait, la présidente et les membres du Comité sont appelés à assister à des séances toujours plus nombreuses. A mentionner parmi les plus récentes organisations: Le «Cartel de secours aux enfants victimes de la guerre».

**Exposition de Zurich.** — La présidente a pris part à la réunion de clôture du Pavillon de la Femme. L'effort des Sociétés féminines a été compris et apprécié; cependant un grand nombre des brochures éditées à cette occasion reste en stock et il s'agit de faire un effort spécial pour les écoulés.

**Questions économiques.** — L'Office fédéral de

l'alimentation, qui a créé, il y a un an, une Commission consultative dans le but de maintenir des rapports plus étroits avec les grandes organisations féminines, vient d'éditer une brochure adressée aux femmes suisses, leur donnant des conseils ménagers et agricoles pour ces temps de crise. A cette occasion, Mme Schenauer exposa au Comité avec une grande compétence les questions minutieusement étudiées par la Commission des prix (augmentation de 30 ct. par kg. du prix du beurre, répercussion de la fermeture des marchés étrangers sur les prix, etc.).

La Commission d'Hygiène, présidée par le Dr. Girod, s'occupe de l'édition d'une feuille destinée aux catéchismes et d'une campagne d'hygiène sociale. En effet, en résultat des problèmes posés aux femmes par la mobilisation, l'Alliance et la Ligue de femmes catholiques se sont groupées afin d'organiser des conférences destinées aux femmes et aux jeunes filles. Une liste de conférencières, avec indication des sujets traités est à la disposition des Sociétés. Pour la Suisse romande, l'Alliance est en rapport avec le Cartel d'Hygiène sociale et morale, qui poursuit un but analogue.

La souscription en faveur des réfugiés en Suisse reste ouverte, et les dons peuvent être versés au compte de chèques VIII, c. 2288. Glarisegg, Steckborn (indiquer à la destination: collecte pour les réfugiés).

Il est encore question du Conseil International des Femmes dont le Comité de l'Alliance suit l'activité difficile avec une sympathie particulière.

M. Gr.



## «Lotta Svärd»

Nous empruntons à la Gazette de Lausanne qui, elle-même les traduit de la Neuer Zürcher Zeitung, les intéressants renseignements qui suivent sur cette Association de femmes finlandaises, ainsi nommée en honneur de l'héroïne chantée par le poète national Runeberg, Lotta Svärd, qui prit, du temps de Napoléon, une part active à la guerre d'indépendance que soutint son pays contre la Russie.

...La Finlande est le premier Etat en Europe qui ait accordé aux femmes le droit de vote. Depuis lors, les femmes y ont joué dans la vie nationale un rôle toujours plus important. Dans ce pays toujours menacé par la Russie, elles ont montré leur sentiment du devoir et du sacrifice comme les hommes.

...Durant la guerre de 1914-1918 de nombreuses femmes servirent les troupes comme infirmières et comme cuisinières. C'est sur ce terrain que l'organisation des Lotta fut créée pour travailler en liaison avec la milice pour le salut de la patrie. Les débuts furent modestes. On commença par des associations de couture, puis on comprit la nécessité de statuts précis et d'un directeur central dont le choix fut confié au chef de la milice. En 1921 l'association avait 428 sièges dans tout le pays avec 34.000 membres environ. En 1934 il y en avait 80.000.

L'Association Lotta Svärd a pour but de protéger, parallèlement à la milice, la religion, le foyer et la patrie. Elle s'efforce par conséquent de renforcer l'esprit défensif et moral du peuple. Elle cherche également à aider la milice dans le domaine des soins médicaux et de l'équipement et ses membres travaillent dans ses bureaux et



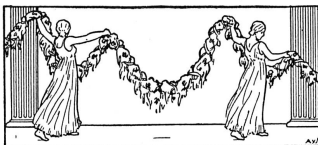
## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex  
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus  
FORMALITÉS GRATUITES



**La Maison de la Laine**  
et de tous les tricotages

**TRICOTEUSE DE LA MADELEINE**

1, rue du Vieux-Colège - Genève  
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud

## A travers les Sociétés

**Le Service Social Volontaire de Genève...**

...nous informe qu'il est dès maintenant ouvert tous les matins de 8 à 10 heures, jeudi excepté (local: 2, rue des Barrières). Prière instante de ne pas se présenter ni de téléphoner à d'autres heures, le local étant occupé à la fin de la matinée par une autre organisation, ce qui pourrait prêter des confusions. Cette autre organisation est justement le

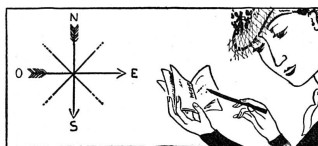
**Bureau de Placement de l'Union des Femmes...**

...qui nous prie d'annoncer qu'il est ouvert dans ce même local tous les jours, de 10 h. à midi, et qu'il se charge de placer des domestiques, femmes de ménage, demoiselles de magasins, et donne des adresses d'établissements d'éducation, de professeurs de langues, d'institutrices, etc. Ses services sont gratuits (Téléphone 4.28.17).

**Le «Kilo du chômeur»**

La collecte bien connue sous ce nom de vieux vêtements, de denrées alimentaires et d'argent, a été organisée cette année à Genève en commun par les Services du chômage, l'Union chrétienne de jeunes gens et l'Ouvroir de l'Union des Femmes. Car c'est ce dernier, qui, par l'intermédiaire de sa directrice, M<sup>me</sup> Mathil, assume l'organisation et la direction technique du vaste atelier de chômeuses, logé à l'école du Grutli, et dans lequel des équipes de chômeuses trient, raccommodent, transforment les vêtements recueillis, taillent souvent de délicieux vêtements de mèches dans de vieux pailetois déchirés, ou utilisent des fourrures en lambeaux pour border des couvertures de chers d'enfant! En 1939, cet atelier a fourni de la sorte du travail à 158 ouvrières, auxquelles il a été payé, par les soins conjugués du canton de Genève et de la Confédération 42.300 fr. de salaires. 7000 objets ont été réparés ou confectionnés de la sorte, qui ont été ensuite distribués aux chômeurs dont les cartes d'inscription sont en règle. Il y a là une belle et intéressante activité à laquelle collaborent des femmes en faveur de femmes, et que, par conséquent, il convenait de mentionner ici.

E. Go.



## Carnet de la Quinzaine

**Vendredi 2 février:**

LAUSANNE: Groupe pour le Suffrage féminin, 20 h. 30, Lycéum-Club, 20, Etraz: Economie domestique de guerre, exposés de M<sup>me</sup> Michod-Grandchamp, inspectrice cantonale des écoles ménagères, et de M<sup>lle</sup> A. Quinche,

assurent les moyens matériels pour entretenir l'œuvre.

L'association est divisée en quatre sections: une Section sanitaire qui donne ses soins à la milice et qui, dans le cas d'une mobilisation, met ses membres à la disposition des infirmières officielles. Une Section de cuisine associée aux exercices militaires fournit en temps de guerre le personnel des cuisines de campagne. Une Section de l'habillement qui veille à l'équipement de la milice. Une Section des bureaux et des moyens financiers organise les fêtes et les bazars qui procurent les fonds nécessaires.

Les «Lottas» actives se divisent en Lottas de campagnes et en Lottas domestiques. Les premières doivent être toujours à disposition de la milice. Par devant le chef de la milice ou par devant un pasteur elles font solennellement le serment de servir fidèlement la milice et la patrie. La «Lotta active» en exercice porte un uniforme spécial en drap gris avec des manchettes et un col blanc fermé par la Broche Lotta. Elle est coiffée d'une casquette grise et porte un brassard blanc.

Les Lottas sont toutes préparées par des réunions et des cours du soir et doivent à leur tour donner des conférences sur les branches diverses de leur activité. En outre, pour former les infirmières, on donne dans tout le pays des cours qui durent deux semaines. Chaque année elles suivent un cours plus prolongé dans une école spéciale de la milice. Depuis quelques années il existe aussi une sous-section de Lottas-filles qu'on prépare à leurs futurs devoirs patriotiques. Elles sont admises à l'âge de 8 ans, et on en compte actuellement 23.000.

## XII<sup>e</sup> Journée d'Education à Neuchâtel

Les 16 et 17 février, 1940  
(Aula de l'Université)

organisée par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Société pédagogique neuchâteloise, «Pro Familia», «Pro Juventute», avec l'appui des Associations pédagogiques et féminines de la région.

## L'Education nationale de la jeunesse

Le sentiment patriotique, lui aussi, doit être objet d'éducation; un défaut ou ce sens ouvre la porte aux déformations et malformations.

Vendredi 16 février, 20 h. 15

**Appel aux mères de famille suisses: l'éducation nationale au foyer familial**  
Conférence publique et gratuite par M<sup>me</sup> B. HEGG-HOFFET, Dr en philosophie.

Samedi 17 février à 9 heures précises:

**Discours d'ouverture**, par M. Ant. BOREL, Chef du Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.

9 h. 30:

**La défense de l'esprit suisse: suggestions aux jeunes filles**  
par M<sup>lle</sup> M. EVARD, Dr ès-lettres.

10 h. 30:

**L'éducation du patriotisme**  
par M. L. MEYLAN, directeur du gymnase de jeunes filles de Lausanne.

14 h. 15:

**Paysage, passé, poésie, et sentiment national**

par M. Charly CLERC, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale.

Chaque conférence sera suivie d'une discussion

**Prix d'entrée:** pour la journée fr. 2; pour la demi-journée fr. 1.20, (1 fr. pour les membres des corps enseignants).

avocate membre de la Commission consultative des femmes créée par le Conseil Fédéral pour l'économie de guerre.

Samedi 3 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: chant par M<sup>me</sup> L. Teillac (au piano M<sup>me</sup> Pascalis).

Lundi 5 février:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, r. Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle: Femmes électorales, comment voteriez-vous sur l'initiative Reval?... conférence publique et gratuite par M. M. Veillard, secrétaire général du Cartel romand H. S. M. Projections lumineuses. — Questions et réponses. — Thé après la séance: 0 fr. 50.

Mercredi 7 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: L'éducation physique au Danemark et en Finlande, et les fêtes de la Lingerie à Stockholm. Film commenté par M<sup>lle</sup> K. Jentzer. Séance publique et gratuite.

Mardi 13 février:

LAUSANNE: Studio, 18 h. 10: Conférences organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses: Nos grandes figures féminines à l'Exposition nationale, par M<sup>lle</sup> M. Evard, Dr. ès-lettres.

L'Association Lotta Svärd ne reçoit aucun subside de l'Etat; elle se procure les fonds nécessaires par les moyens indiqués plus haut ainsi que par des loteries, ou en exploitant des magasins et des restaurants. De la sorte, elle arrive à se procurer annuellement des sommes considérables. Par son activité, elle contribue de manière fort utile à l'instruction du peuple, à la conservation des valeurs spirituelles et au développement de la culture.

Pour la Finlande d'aujourd'hui la «Lotta Svärd» est de la plus haute importance. Partout où les hommes sont mobilisés, les Lottas les remplacent et prennent leurs responsabilités dans les domaines les plus divers. Maintenant, elles sont derrière le front, prêtes à prendre les armes contre l'ennemi. Animées d'un esprit de discipline sévère et d'un ardent patriotisme, ces femmes rendent les plus grands services à leur pays.

Impr. P. RICHTER, rue Alf-Vincent, 10